

Septembre 2010



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Gyeongju (République de Corée), 27 septembre-1^{er} octobre 2010

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Son Excellence, Monsieur Lee Myung-bak, Président de la République de Corée,

*Son Excellence, Monsieur Jeongbok Yoo, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture, des forêts
et de la pêche,*

Monsieur le Président indépendant du Conseil de la FAO,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Honorables Délégués,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Introduction

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir que d'être parmi vous à l'occasion de la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, qui se tient dans cette ville historique de Gyeongju, jadis capitale de l'antique Royaume de Silla. Permettez-moi tout d'abord d'exprimer, au nom de l'Organisation, de son personnel et en votre nom à tous, notre profonde gratitude au Président de la République, Son Excellence Monsieur Lee Myung-bak, à son Gouvernement et au peuple coréen pour leur hospitalité et leur chaleureux accueil.

Cette Conférence régionale est la deuxième organisée dans ce pays, qui se distingue par son succès spectaculaire sur le plan du développement économique, social et humain. Depuis la tenue de la dernière Conférence régionale en République de Corée en 1966, le revenu par habitant n'a cessé d'augmenter et le pays a atteint le stade de développement humain le plus élevé de la région Asie et Pacifique. C'est maintenant l'un des quatre pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) que compte cette région. Il faut féliciter sa population et ses dirigeants pour ces réalisations.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

État de l'insécurité alimentaire dans le monde et dans la région

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation, les Chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim à l'horizon 2015. Cette décision a été réaffirmée par d'autres conférences internationales, notamment le Sommet du Millénaire en 2000 et le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, en 2002. Plus récemment, il a été décidé, lors du Sommet mondial des Chefs d'État et de gouvernement sur la sécurité alimentaire tenu en novembre 2009, à Rome, d'éliminer complètement la faim dans le monde.

Les données les plus récentes de la FAO sur la faim montrent que la situation demeure très inquiétante. Malgré une baisse attendue, le nombre de personnes qui ont faim dans le monde, estimé à 925 millions en 2010, reste à un niveau inacceptable. Cette baisse est due en grande partie à une conjoncture économique plus favorable, en particulier dans les pays en développement, et à un fléchissement des prix des denrées alimentaires depuis mi-2008. Ce chiffre reste supérieur au niveau d'avant les crises alimentaire et économique de 2008 ainsi qu'à celui de la période de référence du Sommet mondial de l'alimentation.

S'agissant de la région Asie-Pacifique, l'un de ses plus grands succès dans le contexte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a été la réduction de la pauvreté. Entre 1990 et 2005, le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar E.U. par jour est tombé de 1,5 milliard à 954 millions, soit une baisse de 36,4 pour cent. La faim, en revanche, a été réduite de façon moins marquée. Le nombre de personnes sous-alimentées dans la région est passé de 588 millions en 1990-92 à 555 millions 2005-07, soit une réduction de 5,6 pour cent. Selon les nouvelles estimations de la FAO, le niveau de la faim dans la région se situerait en 2010 à 578 millions, ce qui représente malgré tout une baisse de 12 pour cent par rapport à 2009.

En regardant les chiffres de plus près, on constate que les déséquilibres entre les sous-régions s'aggravent. Les progrès notables réalisés dans certains pays sont balayés par la stagnation dans d'autres. L'Asie du Sud, en particulier, mérite une plus grande attention, car si l'on parvenait à y faire reculer la faim, l'indicateur régional s'améliorerait sensiblement.

Production agricole dans la région

D'après les chiffres les plus récents de la FAO, la production de céréales en Asie en 2010/11 est évaluée à 999 millions de tonnes, soit une hausse de 13 millions de tonnes ou de 1,2 pour cent par rapport à l'année précédente, contre des besoins évalués à 1 milliard 74 millions de tonnes. Les importations céréalières se chiffrent à 127 millions de tonnes en 2010/11, contre des exportations estimées à 42 millions de tonnes. Cela devrait entraîner un déficit commercial céréalier de 85 millions de tonnes.

En 2010, la production totale de viande et de produits carnés en Asie est estimée à 120 millions de tonnes, soit une augmentation de 2,5 pour cent par rapport à 2009, contre des besoins évalués à 128 millions de tonnes. La production laitière dans la région devrait croître de 4,4 pour cent pour atteindre environ 263 millions de tonnes en 2010.

La région Asie-Pacifique demeure le premier producteur mondial de poisson, avec 95 millions de tonnes en 2008, soit 67 pour cent du total mondial. Alors qu'elle assure 66 pour cent de la production de la pêche de capture mondiale, la région domine l'industrie de l'aquaculture avec une part dans la production mondiale d'environ 90 pour cent. Huit pays de la région comptent parmi les dix plus grands producteurs du monde. Ce secteur accorde une attention de plus en plus grande à la qualité et, compte tenu des normes applicables en matière de sécurité sanitaire des aliments et des préoccupations croissantes liées à la qualité et à l'environnement, le secteur public comme le secteur privé s'efforcent d'améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des produits de l'aquaculture tout en réduisant l'impact de l'activité sur l'environnement.

Actuellement, la région Asie-Pacifique compte environ 740 millions d'hectares de forêts, soit 18 pour cent du couvert forestier mondial. Grâce à des programmes de boisement ambitieux dans certains pays, la couverture forestière nette de la région s'est accrue de 14 millions d'hectares au cours des dix dernières années, ce qui constitue un renversement d'une longue tendance à la perte de couvert forestier. Cependant, dans la plupart des pays les taux de déboisement et de dégradation des forêts demeurent très préoccupants.

Principaux défis et priorités pour le futur

Aujourd'hui, 925 millions de personnes continuent d'être victimes de la faim dans le monde. De plus, 29 pays connaissent des pénuries alimentaires graves nécessitant une assistance d'urgence.

Afin de réaliser l'objectif de l'élimination totale de la faim dans le monde, il faut une forte volonté politique et des moyens financiers à la hauteur des défis.

La population mondiale, en 2050, dépassera les neuf milliards d'habitants. Cette croissance démographique se produira surtout dans les pays en développement où vivent la quasi-totalité des personnes affamées. Il faudra augmenter la production vivrière de 70 pour cent dans le monde et la doubler dans les pays en développement.

De plus, il y a la concurrence de la production des biocarburants, qui a plus que triplé entre 2000 et 2008. Chaque année, plus de **100 millions** de tonnes de céréales sont détournées de la consommation alimentaire. Et il y a aussi l'impact du changement climatique sur la production.

Il faudra augmenter la production et la productivité agricoles dans les pays en développement et renforcer la résilience de leurs systèmes de production grâce à des investissements dans les infrastructures rurales, la maîtrise de l'eau, les routes rurales, les moyens de stockage, les abattoirs..., mais aussi grâce à l'utilisation de facteurs modernes de production.

L'aide publique au développement en faveur de l'agriculture doit atteindre 44 milliards de dollars E.U par an pour investir dans les infrastructures, les technologies et les intrants modernes. Mais les pays en développement eux-mêmes doivent consacrer une plus grande partie de leur budget à l'agriculture. Il faut que la part de ce secteur dans les dépenses publiques des pays à faible revenu et à déficit vivrier soit portée à 10 pour cent au moins.

L'augmentation de la volatilité des prix des produits agricoles au cours des cinq dernières années exige une attention particulière. Elle menace non seulement la sécurité alimentaire mais également la stabilité politique et sociale. Les incertitudes des marchés ont des effets directs sur les décisions et sur les flux d'investissement. Il est extrêmement important de prévoir des mécanismes concrets pour faire face aux flambées soudaines des prix et aux dysfonctionnements des marchés agricoles.

La FAO réfléchit à la manière dont la communauté internationale peut faire face au phénomène d'accroissement de la volatilité des prix agricoles. Quatre pistes de réflexion sont privilégiées: le renforcement de la réglementation des marchés, la mise en place de politiques de stockage, des règles du commerce international mieux adaptées à cette évolution et la création de financements exceptionnels des importations des pays les plus vulnérables. La FAO a organisé le vendredi 24 septembre à Rome une réunion conjointe extraordinaire du Groupe intergouvernemental sur les céréales et du Groupe intergouvernemental sur le riz pour discuter des questions importantes liées à la récente flambée des cours des céréales, notamment du blé.

La question de la volatilité des prix et de l'instabilité des marchés agricoles sera aussi discutée lors de la prochaine session du Comité de la sécurité alimentaire qui aura lieu au Siège de l'Organisation, du 11 au 16 octobre prochain. Je voudrais saisir cette occasion pour insister sur le fait qu'il importe que vos pays soient représentés au plus haut niveau possible. Cela permettra non seulement d'enrichir les débats mais aussi d'assurer la légitimité des décisions prises.

La FAO espère que la communauté internationale, éventuellement sous la direction du Groupe des Vingt (G-20), pourra adopter dans les meilleurs délais des politiques appropriées et des mesures concrètes pour affronter cette hausse de la volatilité.

Ordre du jour de la Conférence régionale

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au cours de cette trentième Conférence régionale, les activités de la FAO dans la région vous seront présentées et vous aurez l'occasion de débattre des priorités et de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO, de la mise en place du réseau de bureaux décentralisés et de la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

Une table ronde ministérielle sera organisée sur la suite donnée dans la région à l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale et au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, l'objectif étant d'obtenir que les déclarations se traduisent par des actes.

La réforme de la FAO

La FAO est l'organisme des Nations Unies qui connaît actuellement le plus profond processus de réforme. Elle procède à une refonte de ses modalités de travail et de la manière dont elle s'acquitte de sa mission et dispense ses services aux pays membres.

La mise en œuvre du Plan d'action immédiate a été un objectif principal à la fois pour les États Membres et pour le Secrétariat depuis l'adoption du Plan par la Conférence lors de sa session extraordinaire en novembre 2008. Les principaux volets en sont les suivants:

- l'adoption d'un cadre de planification et d'une nouvelle culture axée sur les résultats;
- la décentralisation et une plus grande délégation de pouvoirs;
- la rationalisation du fonctionnement de l'Organisation;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines;
- une gouvernance plus efficace.

Depuis janvier dernier, les bureaux régionaux ont assumé la responsabilité de la supervision du budget et du programme pour les fonctionnaires techniques dans la région. Ils devraient prendre progressivement la direction des travaux techniques des bureaux dans les pays. De plus, le personnel des bureaux régionaux a reçu une formation de manière à pouvoir assumer la responsabilité des activités menées au titre du Programme de coopération technique.

Pour favoriser l'alignement de notre structure administrative dans le cadre d'objectifs axés sur les résultats, une restructuration complète du siège a débuté en 2009, qui doit s'achever en 2012. L'un des éléments clés de cette opération est la suppression de 40 postes de direction, afin d'alléger la structure et la hiérarchie de l'Organisation.

Le Président indépendant du Conseil expliquera plus en détail la nature des activités en cours à ce titre, notamment celles qui sont menées par les Représentants des États Membres.

La réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

En novembre dernier, à sa trente-sixième session, la Conférence de la FAO a approuvé une autre réforme importante, celle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). La réforme du CSA a pour but d'améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale en s'appuyant sur les structures et programmes déjà en place et en créant des partenariats efficaces. Ce CSA rénové présente notamment les caractéristiques suivantes:

- c'est une tribune mondiale où le débat favorise la convergence de vues sur les causes et les conséquences de l'insécurité alimentaire ainsi que sur les modalités d'action dans ce domaine;
- il constitue un mécanisme de coordination, à l'échelle mondiale, des efforts visant à éliminer la faim, avec pour mission de veiller à la cohérence et à l'efficacité à long terme des mesures mises en œuvre;
- il repose sur une base scientifique solide: il comprend un Groupe d'experts de haut niveau, qui va permettre la prise de décisions appropriées en fournissant des études et des analyses objectives et impartiales;
- il est ouvert sur l'ensemble des partenaires concernés: gouvernements, institutions régionales et mondiales, partenaires économiques et financiers, organisations professionnelles agricoles, secteur privé, organisations non gouvernementales, fondations et société civile, qui y seront tous bien représentés.

Mais, pour que le CSA soit un processus intergouvernemental de haut niveau pour la prise de décisions et donc doté d'une légitimité politique, il faut que les gouvernements soient représentés à un haut niveau, ministériel si possible, à ses réunions. A cet égard, il convient de souligner que,

si les ministères et départements techniques compétents doivent participer à l'examen de questions économiques et financières importantes, la présence des ministères chargés de la coopération et du développement est également nécessaire.

Au niveau national, il est indispensable de mettre en place – sous l'autorité des gouvernements – des partenariats s'appuyant sur les groupes thématiques et sur les alliances nationales pour la sécurité alimentaire, ou de renforcer ceux qui existent. Ces deux mécanismes doivent fournir un appui aux autorités nationales qui ont la responsabilité d'assurer une répartition et une utilisation judicieuse des ressources budgétaires, de l'aide publique au développement et des investissements privés nationaux et étrangers directs.

Ainsi le nouveau Comité de la sécurité alimentaire mondiale et son Groupe d'experts de haut niveau, avec les mécanismes compétents à l'échelle nationale, seront-ils la clef de voûte du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Conclusion

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Cinq ans seulement nous séparent de 2015, date à laquelle les dirigeants de la planète doivent avoir réduit de moitié la faim et la pauvreté extrême, ainsi qu'ils en ont fait la promesse. Pourtant, si les tendances passées se maintiennent, cet objectif risque de ne pas être atteint car les actions et les moyens engagés ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés. Néanmoins, je suis convaincu que, si nous agissons ensemble, nous pourrons éliminer la faim de notre planète. Mais pour cela nous devons passer des paroles aux actes, et nous devons surtout le faire vite.

Au cours des 15 dernières années, plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont réussi à réduire sensiblement le nombre des personnes sous-alimentées sur leur territoire. Cela signifie que nous savons ce qu'il faut faire pour vaincre la faim. Pour atteindre nos objectifs, il faudra procéder à des réformes politiques et institutionnelles, renforcer les moyens existants et réorienter les investissements.

Dans un monde devenu de plus en plus interdépendant, la promotion de la coopération régionale devient cruciale pour s'attaquer aux problèmes de nature transfrontière qui ont des répercussions sur la sécurité alimentaire, renforcer les échanges et les investissements intra-régionaux et parvenir à une convergence sur la nature des politiques à mettre en place afin d'assurer un développement agricole durable. Je suis encouragé par le fait que dans cette région, outre les organisations de coopération régionales telles que l'ASEAN, le Forum des îles du Pacifique et l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (ASACR), diverses autres initiatives sous-régionales aient vu le jour. La FAO souhaite renforcer davantage encore l'excellente collaboration qu'elle entretient avec les organisations régionales et sous-régionales en vue de réaliser nos objectifs communs. Je souhaite sincèrement que nous puissions continuer sur les mêmes bases pour gagner ensemble notre combat contre la faim dans le monde, car nous ne pouvons nous permettre de le perdre.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès à vos travaux.